

Nous sommes la plus riche après Bourg-en Bresse, bien sûr pas en argent mais dans la qualité de nos archives historiques, ceci est notre histoire et doit être transmis à la prospérité.

Une souscription est lancée par la fondation du patrimoine.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

## INVITATION

Vendredi 01 Juin 2018 à 18h30 à la Mairie de Seyssel-Ain

**LANCEMENT SOUSCRIPTION**  
**Pour la sauvegarde des archives historiques**

Avec la participation de :

Michel BOTTERI, Maire et son Conseil Municipal

Monsieur et Madame IMBERT, délégués de la fondation du patrimoine

Les Archives départementales de l'Ain

Avec le soutien de :

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Région Auvergne Rhône-Alpes

Département de l'Ain

Fondation du Patrimoine

Les mécènes

Le Maire



## Bar le Richmond

Après quelques mois de fermeture, le bar le Richmond rouvrira ses portes mi-juin.

Sa terrasse animera à nouveau le cœur de notre place.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



## Accueil cantine et périscolaire



Il accueillera les enfants de la Communauté de Commune Usse et Rhône de 3 à 11 ans (géré par l'association Familles Rurales) :

Du 9 juillet au 3 août et du 27 août au 31 août.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, tous les mercredis et les vacances de la Toussaint (du 22 octobre au 2 novembre).

Renseignements auprès des mairies de Corbonod ou Seyssel Ain ou par mail : [famillesruralecorbonod@gmail.com](mailto:famillesruralecorbonod@gmail.com)

Dès la rentrée prochaine, la mairie assurera la gestion de la cantine et de la périscolaire. Les horaires d'accueil ainsi que les tarifs resteront inchangés.



## Rythmes scolaires

Après concertation entre les parents, le corps enseignant et la commission scolaire, le choix du retour à la semaine de 4 jours a été voté lors du conseil municipal du 17 mai.

Nouveaux horaires : 8h30-11h30 et 13h30-16h30



## Feu d'artifice

Du 14 Juillet

Comme l'an dernier, les deux municipalités seront les coorganisatrices de cet événement, et son financement restera identique aux autres années.

Vous pouvez si vous le souhaitez faire un don individuel, en groupe, en association...pour cela il vous suffit de retirer en mairie un bulletin de participation.

Date limite de participation le 30 juin.

## Inscriptions rentrée des classes 2018



Pour les nouveaux élèves nés en 2015 (ou avant) vous devez :

-vous rendre en mairie (muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile) pour effectuer une pré-inscription.

-Puis à l'école, avec le certificat et le carnet de santé de votre enfant, le jeudi de 8h à 17h, ou convenir d'un rendez-vous auprès de la directrice de l'école au **04.50.59.25.72**

## Le petit journal estival

**Jeudi 21 juin** : fête de la musique sous la Grenette.

**Samedi 23 juin** : kermesse de l'école à la Maison de Pays.

**Dimanche 1 juillet** : 10<sup>ème</sup> édition du Festi'Rhône.

**A partir du 6 juillet** : les vendredis festifs sous la Grenette.

**Samedi 14 juillet** :

-concours de boules au clos de Gérin.

- feu d'artifice tiré depuis l'Esplanade suivi du bal populaire.

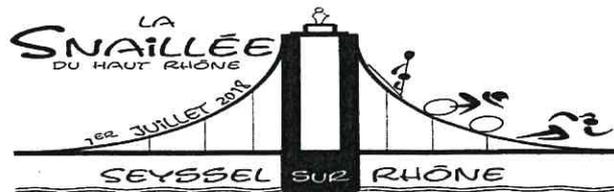
Nous fêtons cette année les 25 ans du jumelage avec Fregona (Italie) du 26 au 28 octobre.

Toute personne intéressée pour participer et accueillir des Italiens sont les bienvenues. Pour cela vous pouvez dès à présent laisser vos coordonnées à l'accueil de votre mairie.

## Les Guinguettes du Bord du Rhône

Nouvelle animation le dimanche 5 août, organisée conjointement par les 2 municipalités de Seyssel des 2 côtés du vieux pont, décoré avec la participation du « Pont des Z'Arts ».

Dans l'après-midi, les artistes exposent dans les traboules des 2 Seyssel, et pour terminer la ballade vous pourrez vous restaurer et danser Place de la République (orchestre Bel épok) et sous la Grenette (orchestre crescendo).



## LA COURSE DE FESTI'RHÔNE

Les deux communes de Seyssel organisent le 1er juillet 2018 la 10<sup>ème</sup> édition de Festi'Rhône. La nouveauté de cette année est un défi multi activités ouvert à tous.

Au programme 4 km de canoë, 6 km de course à pied et 12 km de vtt.

Les inscriptions sont ouvertes, il n'y a que 40 places disponibles, alors téléchargez vite les documents ci-dessous et rendez vous chez votre médecin pour établir un certificat de non contre indication de la pratique sportive.

Pour plus d'information, contactez nous par mail [la.snaillee@gmail.com](mailto:la.snaillee@gmail.com)

Mairie 1 quai du Rhône 01420 Seyssel 04.50.56.21.55 mail : [mairie-de-seyssel2@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-seyssel2@wanadoo.fr)

Lundi, mardi, jeudi de 10h à 12h et 13h30 à 17h, vendredi de 10 h à 12h et 13h30 à 18h.